

Installateur(trice) Dépanneur(se) en Plomberie

RNCP 1805 Titre Professionnel « Installateur/trice en Thermique et Sanitaire »

Métier

L'installateur(trice) dépanneur(se) en plomberie installe des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie et des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation neuf ou en rénovation. Sa mission consiste à poser les conduites et d'installer les canalisations de gestion des eaux usées de même que de poser la robinetterie et les équipements sanitaires (douche, baignoire, éviers, WC, lavabos etc).

L'installation comprend généralement les canalisations, évacuations, raccordements et alimentations essentiels au fonctionnement adéquat des appareils sanitaires. Il(elle) assure également les activités de dépannage : diagnostic de la panne ou du défaut, recherche des causes, réparation (fuites, soudage etc...) et contrôle de l'installation après l'intervention.

Selon l'importance des travaux, il(elle) travaille seul ou en équipe. Ces activités nécessitent une bonne condition physique pour opérer dans des postures inconfortables et transporter et manipuler parfois des charges lourdes. En contact avec la clientèle, l'installateur(trice) dépanneur(se) en plomberie doit avoir le sens du service et des qualités relationnelles.

Le permis de conduire est fortement recommandé pour ce travail.

Objectifs de la formation

Réaliser des installations sanitaires de bâtiment et les travaux de dépannage dans le respect des règles de sécurité.

- Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation.
- Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation.
- Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation.
- Effectuer un diagnostic et les travaux de réparation pour assurer le bon fonctionnement des appareils sanitaires.

Compétences transversales :

- Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.
- Intégrer les principes de développement durable dans son travail.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Effectuer l'analyse de la mise en oeuvre de travaux d'installation d'appareil sanitaire
- Réaliser l'installation d'un réseau d'évacuation d'appareils sanitaires
- Réaliser l'adduction d'eau sanitaire d'un bâtiment à usage d'habitation
- Réaliser l'installation en matériaux de synthèse d'un réseau de distribution d'eau sanitaire
- Effectuer la pose d'appareils sanitaires.
- Réaliser l'installation d'un accumulateur d'eau chaude sanitaire (ECS) électrique

- Réaliser l'installation d'un équipement de production ECS solaire individuel et collectif
- Réaliser le couplage d'équipements de production ECS dans un bâtiment à usage d'habitation individuel.
- Installer un système d'évacuation des eaux vannes et usées dans des bâtiments à usage d'habitation individuelle.
- Raccorder en électricité un caisson de ventilation dans des bâtiments à usage de locaux d'habitation individuel.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
- S'exprimer de manière claire et explicite sur les aspects techniques et l'environnement du chantier.
- Appliquer les règles de tri des déchets, d'économies d'énergie et de ressources.
- Préserver l'environnement dans ses activités professionnelles.

Programme

➤ **Phase Accueil /intégration -14h**

- Initialisation de la formation
- Accueil et présentation des objectifs de formation, du programme et du déroulement de la formation
- Poser les repères et les limites du cadre d'apprentissage.
- Favoriser l'entrée dans un processus de formation par la mise en place d'une dynamique de groupe.
- Donner de la visibilité sur les principales étapes du parcours de formation.

➤ **Découverte de l'environnement professionnel**

- L'environnement de travail et les corps de métiers sur un chantier.
- La réglementation de plomberie.
- Le rôle, activités et place de l'installateur sanitaire au sein d'une équipe de travail.
- Le vocabulaire professionnel.
- Les différents produits, matériels, outillage et matériaux de plomberie.
- Les canalisations, raccordements, siphons, robinetterie etc.

Module 1 : Socle de Savoirs de base professionnels – 35 h

- Effectuer les calculs professionnels indispensables dans son travail quotidien
- Communiquer à l'oral et à l'écrit dans un contexte de chantier du bâtiment
- Lire un plan, un schéma, une notice technique.
- Travailler en équipe et faire partie de l'équipe d'un chantier
- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Repérer les principaux gestes et postures de travail pour prévenir les risques liés à l'activité physique.

Module 2 : Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation – 105h

- Prendre des côtes, des mesures et les reporter sur un croquis d'exécution.
- Équiper divers appareils sanitaires de leur robinetterie et de leur vidange.
- Exploiter une notice technique de fabricant d'appareil sanitaire et de robinetterie en vue de leur pose et de leur raccordement.
- Fixer des supports, des accessoires ou des colliers.

- Poser des appareils sanitaires : au sol, mural, ou sur bâti-support.
- Effectuer un croquis d'exécution d'éléments de tuyauteries d'une installation sanitaire.
- Réaliser le façonnage et la pose de canalisation en cuivre écroui et recuit
- Réaliser le façonnage, l'assemblage mécanique et la pose des canalisations en matériaux de synthèse.
- Assembler à l'établi et en position par brasage fort et tendre des canalisations en cuivre.
- Assembler par sertissage ou mécaniquement les canalisations cuivre et raccords en laiton.
- Raccorder la mise à la terre secondaire des canalisations de distribution et des appareils sanitaires métalliques.
- Effectuer des travaux de pose et d'assemblage par collage de canalisation d'évacuation d'eaux en PVC.
- Réaliser le rinçage, les essais d'étanchéité et la mise en eau d'une installation sanitaire

Module 3 : Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation – 105h

- Établir une liste et un quantitatif de matériel et de consommables pour l'installation d'un équipement de production ECS.
- Prendre des côtes, des mesures et les reporter sur un croquis d'exécution.
- Réceptionner le matériel et vérifier les bons de livraison.
- Exploiter une notice constructeur d'appareils et d'accessoires d'un équipement de production ECS.
- Manipuler des charges lourdes, à l'aide de chariots de manutention : diable pliable, chariot roulant, plateau roulant. Tracer à partir d'une notice technique, les points de fixation des appareils et accessoires d'un équipement de production ECS.
- Tracer à partir d'un schéma d'exécution, les points de fixation ou de pose d'un équipement de production ECS.
- Mettre en place des fixations, des supports d'appareils, des accessoires ou des colliers pour un chantier de plomberie sanitaire.
- Réaliser le raccordement hydraulique, en tube : cuivre, inox annelé, matériaux de synthèse et selon les DTU et les notices techniques d'un constructeur d'un équipement de production ECS.
- Réaliser le façonnage et la pose de canalisation en cuivre écroui et recuit.
- Réaliser le façonnage, l'assemblage mécanique et la pose des canalisations en matériaux de synthèse. Assembler à l'établi et en position par brasage fort et tendre des canalisations en cuivre.
- Assembler par sertissage ou mécaniquement les canalisations cuivre et raccords en laiton. Assembler mécaniquement les canalisations en matériaux de synthèse.
- Assembler mécaniquement les canalisations en inox annelé. Réaliser l'alimentation en énergie (gaz, et électrique) d'un équipement de production ECS.
- Réaliser le raccordement des conduits d'évacuation des gaz brûlés.
- Réaliser le raccordement, hors tension, en électricité d'un générateur de chaleur.
- Réaliser le rinçage, les essais d'étanchéité et la mise en eau de l'installation de production ECS.

Module 4 : Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur un circuit composant une installation électrique – 70 h

- Rechercher la cause d'un dysfonctionnement sur le circuit composant l'installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- Remédier au dysfonctionnement en respectant la conformité technique.
- Réaliser le changement de câbles ou de fils électriques en vue de rendre conforme une installation.
- Modifier un réseau électrique monophasé dans le cas d'agencement d'une pièce, d'un local.
- Prolonger un réseau de prises de courant.
- Encastrer complètement ou partiellement une installation électrique.

Module 5 : Effectuer la réparation d'appareils sanitaires et le remplacement d'installations détériorées – 70h

- Repérer les spécificités du lieu d'intervention. Recueillir les informations utiles au diagnostic de la panne ou du défaut constaté.
- Identifier les points de vigilance techniques et les protections adaptées à mettre en oeuvre.
- Utiliser des outils de recherche de fuite sur les installations.
- Rechercher les causes possibles et les éliminer successivement.
- Procéder à la réparation ou au remplacement des appareils défectueux (mécanisme de chasse d'eau, robinetterie ...) ou des pièces usagées.
- Tester et contrôler l'installation après intervention.

Module 6 : Techniques de recherche d'emploi – 14 h

- Définir une stratégie de recherche d'emploi et planifier étapes
- Identifier ses compétences et atouts professionnels et personnels
- Structurer et mettre en forme son C.V, rédiger une lettre de motivation
- S'entraîner à l'entretien de recrutement (technique de communication orale, présentation gestion des émotions, posture)

Certificat Sauveteur Secouriste du travail : 14h

Prévention

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Secours

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir les victimes de manière appropriées.

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	0,4	14
Module 1 : Socle de savoir de base professionnels	1	35
Module 2 : Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitations	3	105
Module 3 : Installer des équipements de production d'eau chaude dans des locaux d'habitation	3	105
Module 4 : Effectuer des travaux courants d'entretien et d'aménagement sur un circuit composant une installation électrique	2	70
Module 5 : Effectuer la réparation d'appareils sanitaires et le remplacement d'installations détériorées	2	70
Période en entreprise	3,4	119
SST / Habilitation électrique / Session d'examen	1,2	42

Certification/Diplôme

- Attestation de formation : CCP « Réaliser des installations sanitaires de bâtiment » Bloc de compétences du Titre Professionnel « Installateur/trice en Thermique et Sanitaire » RNCP 1805 (date d'effet 03/03/2021)
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.
- Habilitation électrique – Avis après formation.

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur d'emploi de plus de 18 ans de niveau infra 4 (niveau inférieur au baccalauréat).
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau 3ème.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales au port de charges lourdes.

Les aptitudes requises

- Habilité manuelle et gestuelle,
- Capacités d'initiatives et de responsabilités,
- Sens de la sécurité,
- Qualités relationnelles,
- Absence ou quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques,
- La diversité des tâches nécessite des capacités d'adaptation et implique des conditions et positions de travail variées,
- Bonne vision
- Ne pas souffrir du dos

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Après de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Atelier d'identification des éléments motivationnels, expérientiels et des acquis liés au secteur d'activité.
5. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
6. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	525 heures (15 semaines)
Durée en centre de formation	406 heures (11,6 semaines)
Durée en entreprise	119 heures (3,4 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Installateur(trice) Dépanneur(se) en Plomberie

Suite de parcours

- Formation complémentaire

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Date de début	Date de fin	Modalité
CFPA de Saint Denis	24/06/2024	11/10/2024	En présentiel

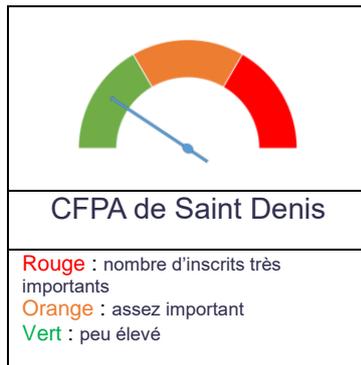


Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2024	Nouvelle formation

Taux de réussite à la session d'examen		

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		

Taux de satisfaction des stagiaires	